



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



17180959

Déposé/Reçu le

14 DEC. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 4205.581.48

Dénomination

(en entier) : **« Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé »
de l'ACN en abrégé CPSI - ASBL**

(en abrégé) : **CPSI**

Forme juridique : ASBL

Siège : 91 av Hippocrate, 1200 Bruxelles

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS et DEMISSION ET NOMINATION

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration de ce 3 octobre 2017

DEMISSION ET NOMINATION

Réunis ce 3 octobre 2017, les membres de l'Assemblée générale

ont accepté la démission comme Présidente du conseil d'administration la personne suivante:

Madame Anne-Marie SOLE, Av. Bellevue, 26 à 1310 La Hulpe, Présidente

Ont nommé Présidente du conseil d'administration :

Madame Elisabeth Darras, domiciliée au 12 Cours du Cramignon, B 1348 Louvain-la-neuve, née le 29 mai 1949 à ALBERTA

La liste des membres du conseil d'administration s'établit donc comme suit à cette date :

Madame Elisabeth DARRAS, 12 Cours du Cramignon, B 1348 Louvain-la-neuve, Présidente

Madame Anne-Marie SOLE, Av. Bellevue, 26 à 1310 La Hulpe

Madame Catherine BARROIS, Lenneke Marelaan 20/64 1932 Sint-Stevens-Woluwe

Monsieur Christian DEJAER, Rue Basse, 95 1180 Bruxelles

Monsieur Miguel LARDENNOIS, rue Léon Théodor 88 1090 BRUXELLES

Monsieur Edgard PETERS, rue Filipesti 9 à 4630 SOUMAGNE

Monsieur Paul SONKES, rue Pierre Verschelden 36 à 1090 Bruxelles

Madame Francine VAN DORMAEL, Rue Soxlhuse, 54 à 4624 Romsée

**MONSIEUR Guillebert de BERNARD DE FAUCONVAL DE DEUKEN, avenue de l'hermine 12 à
BRUXELLES, Trésorier**

1170

Monsieur Gérard DESCHIETERE, avenue Van Volxem 252, à 1190 Bruxelles

Monsieur Hugues DELESCAILLE, avenue de l'hermine 23 à 1170 Bruxelles

Madame Isabelle HENNEQUIN, Avenue René Gobert, 50 à 1180 Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature